RAPPORTS DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

CPFM

31 décembre 2016

CONFEDERATION DES PROFESSIONNELS DU FUNERAIRE ET DE LA MARBRERIE (CPFM)

14 RUE DES FOSSES SAINT-MARCEL
75005 PARIS
SIRET : 7847181240042 NAF : 9412Z

::*:*:*

SOMMAIRE

RAPPORT SUR LES COMPTES ANNUELS

COMPTES ANNUELS

RAPPORT SPECIAL

CONFEDERATION DES PROFESSIONNELS DU FUNERAIRE ET DE LA MARBRERIE (CPFM)

14 RUE DES FOSSES SAINT-MARCEL
75005 PARIS
SIRET : 7847181240042 NAF : 9412Z

******

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS
Exercice clos le 31 décembre 2016

Aux adhérents,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2016, sur :

- le contrôle des comptes annuels de CPFM, tels qu'ils sont joints au présent rapport,
- la justification de nos appréciations,
- les vérifications spécifiques et les informations spécifiques prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Conseil d'Administration. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

I - OPINION SUR LES COMPTES ANNUELS

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes.

Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine du syndicat à la fin de cet exercice.

II – JUSTIFICATION DES APPRECIATIONS

En application des dispositions de l'article L.823-9 du code de Commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les éléments suivants :
L'entité a constitué au cours de l'exercice 2016 une provision pour indemnité de départ à la retraite dont le montant s'élève à 52 775€ à la clôture de l'exercice.

Les modalités de détermination de cette provision sont relatées dans l'annexe et précisent que l'indemnité de départ à la retraite est déterminée en appliquant une méthode tenant compte des salaires projetés de fin de carrière, du taux de rotation du personnel, de l'espérance de vie et d'hypothèses d'actualisation des versements prévisibles.

Dans le cadre de notre appréciation des estimations significatives retenues pour l'arrêté des comptes, nous avons été conduits à examiner le processus d'estimation et nous avons vérifié les données significatives utilisées ainsi que les calculs effectués afin de pouvoir corroborer le montant de la provision inscrite au passif du bilan à la clôture de l'exercice.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

III - VERIFICATIONS ET INFORMATIONS SPECIFIQUES

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de financier du trésorier et dans les documents adressés aux adhérents sur la situation financière et les comptes annuels.

Fait à Paris, le 19 avril 2017

LE COMMISSAIRE AUX COMPTES
ORCOM PARIS



G. MONIER
Associé Responsable Technique

Bilan Actif

	Brut	Amortisseme Dépréciation	Net 31/12/2016	Net 31/12/2015
ACTIF IMMOBILISE				
Immobilisations incorporelles				
Concessions, brvts, licences, logiciels, drts & val.similaires	22 706	22 706		
Immobilisations corporelles				
Constructions	112 526	85 895	26 631	31 132
Autres immobilisations corporelles	118 334	109 822	8 512	13 352
Immobilisations financières (2)				
Autres participations	7 476		7 476	7 476
Autres immobilisations financières	201		201	201
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	**261 243**	**218 423**	**42 820**	**52 161**
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours				
Créances (3)				
Clients et comptes rattachés	131 326		131 326	129 160
Autres créances	388		388	563
Divers				
Disponibilités	1 346 502		1 346 502	1 276 416
Charges constatées d'avance (3)	6 274		6 274	11 148
TOTAL ACTIF CIRCULANT	**1 484 490**		**1 484 490**	**1 417 287**
TOTAL GENERAL	**1 745 733**	**218 423**	**1 527 310**	**1 469 448**

Bilan Passif

	31/12/2016	31/12/2015
CAPITAUX PROPRES		
Capital	1 281 542	1 172 802
RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	**47 135**	**108 739**
TOTAL CAPITAUX PROPRES	**1 328 677**	**1 281 542**
AUTRES FONDS PROPRES		
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
Provisions pour charges	62 775	38 406
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	**62 775**	**38 406**
DETTES (1)		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)	122	193
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	6 277	12 299
Dettes fiscales et sociales	129 267	133 817
Autres dettes		3 157
Produits constatés d'avance (1)	193	34
TOTAL DETTES	**135 858**	**149 500**
TOTAL GENERAL	**1 527 310**	**1 469 448**
(1) Dont à plus d'un an (a)		149 500
(1) Dont à moins d'un an (a)	135 858	
(2) Dont concours bancaires et soldes créditeurs de banque	122	193
(a) A l'exception des avances et acomptes reçus sur commandes en cours		

Compte de Résultat

	31/12/16	31/12/15	Abs.(M)	Abs.(
PRODUITS				
Production vendue	4 549	1 755	2 794	159,21
Autres produits	753 799	771 073	-17 274	-2,24
Total	**758 348**	**772 828**	**-14 480**	**-1,87**
CONSOMMATION M/SES & MAT				
Autres achats & charges externes	179 587	166 751	12 836	7,70
Total	**179 587**	**166 751**	**12 836**	**7,70**
MARGE SUR M/SES & MAT	**578 761**	**606 077**	**-27 316**	**-4,51**
CHARGES				
Impôts, taxes et vers. assim.	21 629	17 829	3 800	21,31
Salaires et Traitements	320 800	301 959	18 841	6,24
Charges sociales	154 262	144 565	9 698	6,71
Amortissements et provisions	24 695	13 109	11 586	88,38
Autres charges	14 658	26 353	-11 695	-44,38
Total	**536 045**	**503 815**	**32 230**	**6,40**
RESULTAT D'EXPLOITATION	**42 716**	**102 261**	**-59 546**	**-58,23**
Produits financiers	3 284	6 293	-3 009	-47,82
Charges financières		122	-122	-100,00
Résultat financier	**3 284**	**6 171**	**-2 887**	**-46,78**
RESULTAT COURANT	**45 999**	**108 432**	**-62 433**	**-57,58**
Produits exceptionnels	1 135	307	828	269,34
Résultat exceptionnel	**1 135**	**307**	**828**	**269,34**
RESULTAT DE L'EXERCICE	**47 135**	**108 739**	**-61 605**	**-56,65**

Règles et méthodes comptables

Désignation de la société : Confédération C.P.F.M.

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2016, dont le total est de 1 527 310 Euro
et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un bénéfice de 47 135 Euro.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2016 au 31/12/2016.

Les notes ou tableaux ci-après ainsi que l'attestation d'expert-comptable font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés le 01/01/1900 par les dirigeants de l'entreprise.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 31/12/2016 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2014-03 du 5 juin 2014, modifié par le règlement ANC n°2015-06 du 23 novembre 2015.
Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en Euro.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, ne sont pas rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

Amortissements

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

* Constructions : 10 à 50 ans
* Installations générales, agencements et aménagements divers : 10 ans
* Matériel de transport : 4 à 5 ans
* Matériel de bureau : 5 à 10 ans
* Matériel informatique : 3 ans
* Mobilier : 10 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.
L'entreprise a apprécié à la date de clôture, en considérant les informations internes et externes à sa disposition, l'existence d'indices montrant que les actifs ont pu perdre notablement de la valeur.

Règles et méthodes comptables

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Provisions

Toute obligation actuelle résultant d'un événement passé de l'entreprise à l'égard d'un tiers, susceptible d'être estimée avec une fiabilité suffisante, et couvrant des risques identifiés, fait l'objet d'une comptabilisation au titre de provision.

Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise.

Engagement de retraite

La convention collective de l'entreprise prévoit des indemnités de fin de carrière. Il n'a pas été signé un accord particulier.

Les engagements correspondants ont été comptabilisés intégralement sous la forme d'une provision.

L'indemnité de départ à la retraite est déterminée en appliquant une méthode tenant compte des salaires projetés de fin de carrière, du taux de rotation du personnel, de l'espérance de vie et d'hypothèses d'actualisation des versements prévisibles.

Les hypothèses actuarielles retenues sont les suivantes :

- Taux d'actualisation : 1,31 %
- Taux de croissance des salaires : 1 %
- Age de départ à la retraite : 65 ans
- Taux de rotation du personnel : 0 %
- Table de taux de mortalité : (table INSEE 2015)

Notes sur le bilan

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

	Au début d'exercice	Augmentatio	Diminution	En fin d'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	22 706			22 706
Immobilisations incorporelles	**22 706**			**22 706**
- Terrains				
- Constructions sur sol propre	112 526			112 526
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels				
- Installations générales, agencements aménagements divers	77 455			77 455
- Matériel de transport	24 348			24 348
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	15 546	986		16 532
- Emballages récupérables et divers				
- Immobilisations corporelles en cours				
- Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles	**229 874**	**986**		**230 860**
- Participations évaluées par mise en équivalence				
- Autres participations	7 476			7 476
- Autres titres immobilisés				
- Prêts et autres immobilisations financières	201			201
Immobilisations financières	**7 677**			**7 677**
ACTIF IMMOBILISE	**260 257**	**986**		**261 243**

Notes sur le bilan

Les flux s'analysent comme suit :

	Immobilisations incorporelles	Immobilisations corporelles	Immobilisations financières	Total
Ventilation des augmentations				
Virements de poste à poste				
Virements de l'actif circulant				
Acquisitions		986		986
Apports				
Créations				
Réévaluations				
Augmentations de l'exercice		986		986
Ventilation des diminutions				
Virements de poste à poste				
Virements vers l'actif circulant				
Cessions				
Scissions				
Mises hors service				
Diminutions de l'exercice				

Notes sur le bilan

Immobilisations financières

Liste des filiales et participations

Renseignements détaillés sur chaque titre

	Capital	Capitaux propres (autres que l capital)	Quote-pa du capita détenue	Résultat du dernier exercice clo
- Filiales (détenues à + 50 %)				
SARL GIMOSETH 75005 PARIS	7 750	707 798	100,00	-32 297
- Participations (détenues entre 10 et 50%)				

Renseignements globaux sur toutes les filiales

	Valeur comptable Brute	Valeur comptable Nette	Montant des prêts et avances	Cautions et avals	Dividendes encaissés
- Filiales (détenues à + 50 %)	7 476	7 476			
- Participations (détenues entre 10 et 50%)					
- Autres filiales françaises					
- Autres filiales étrangères					
- Autres participations françaises					
- Autres participations étrangère					

Notes sur le bilan

Amortissements des immobilisations

	Au début de l'exercice	Augmentatio	Diminutions	A la fin de l'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	22 706			22 706
Immobilisations incorporelles	**22 706**			**22 706**
- Terrains				
- Constructions sur sol propre	81 394	4 501		85 895
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels				
- Installations générales, agencements aménagements divers	74 880	671		75 552
- Matériel de transport	13 729	4 870		18 599
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	15 387	285		15 671
- Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles	**185 390**	**10 327**		**195 716**
ACTIF IMMOBILISE	**208 096**	**10 327**		**218 423**

Notes sur le bilan

Actif circulant

Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 138 189 Euro et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres	201		201
Créances de l'actif circulant :			
Créances Clients et Comptes rattachés	131 326	131 326	
Autres	388	388	
Capital souscrit - appelé, non versé			
Charges constatées d'avance	6 274	6 274	
Total	**138 189**	**137 988**	**201**
Prêts accordés en cours d'exercice			
Prêts récupérés en cours d'exercice			

Produits à recevoir

	Montant
Clients - factures a etablir	80 822
Total	**80 822**

Notes sur le bilan

Capitaux propres

Composition du capital social

Capital social d'un montant de 0,00 Euro décomposé en 0 titres d'une valeur nominale de 0,00 Euro.

Provisions

Tableau des provisions

	Provisions au début de l'exercic	Dotations de l'exercic	Reprises utilisées de l'exercic	Reprises non utilisée de l'exercic	Provisions à la fin de l'exercic
Litiges					
Garanties données aux clients					
Pertes sur marchés à terme					
Amendes et pénalités					
Pertes de change					
Pensions et obligations similaires	38 406				52 775
Pour impôts					
Renouvellement des immobilisations					
Gros entretien et grandes révisions					
Charges sociales et fiscales sur congés à payer					
Autres provisions pour risques et charges					10 000
Total	**38 406**				**62 775**
Répartition des dotations et des reprises de l'exercice :					
Exploitation		14 369			
Financières					
Exceptionnelles					

Notes sur le bilan

Dettes

Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 135 858 Euro et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un a	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (*)				
Autres emprunts obligataires (*)				
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 1 an au maximum à l'origine	122	122		
- à plus de 1 an à l'origine				
Emprunts et dettes financières divers (*) (**)				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	6 277	6 277		
Dettes fiscales et sociales	129 267	129 267		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes (**)				
Produits constatés d'avance	193	193		
Total	**135 858**	**135 858**		
(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice				
(*) Emprunts remboursés sur l'exercice dont :				
(**) Dont envers les associés				

Charges à payer

	Montant
Fournisseurs - fact non parvenues	1 389
Provision pour conges a payer	26 276
Provision primes	24 600
Charges sociales s/c.payes	11 824
Charges fiscales s/cp	676
Charges a payer	3 144
Total	**67 909**

Notes sur le bilan

Comptes de régularisation

Charges constatées d'avance

	Charges d'exploitation	Charges Financières	Charges Exceptionnelles
Charges constatees d avance	6 274		
Total	**6 274**		

Produits constatés d'avance

	Produits d'exploitation	Produits Financiers	Produits Exceptionnels
Produits constates d avance	193		
Total	**193**		

Autres informations

Engagements de retraite

Montant des engagements pris en matière de pensions, compléments de retraite et indemnités assimilées : 52 775 Euro

- Part des engagements qui ont fait l'objet de provisions : 52 775 Euro

Pour un régime à prestations définies, il est fait application de la recommandation n°2003-R.01 du 1er avril 2003.

CONFEDERATION DES PROFESSIONNELS DU FUNERAIRE ET DE LA MARBRERIE (CPFM)

14 RUE DES FOSSES SAINT-MARCEL
75005 PARIS
SIRET : 7847181240042 NAF :9412Z

******

RAPPORT SPECIAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES CONVENTIONS REGLEMENTEES

Assemblée générale d'approbation des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2016

Aux adhérents,

En notre qualité de commissaire aux comptes de votre organisation, nous vous présentons notre rapport sur les conventions réglementées.

Il nous appartient de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, les caractéristiques et les modalités essentielles des conventions dont nous avons été avisés ou que nous aurions découvertes à l'occasion de notre mission, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé ni à rechercher l'existence d'autres conventions. Il vous appartient d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions en vue de leur approbation.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission.

Gn

Conventions soumises à l'approbation de l'assemblée générale

Nous vous informons qu'il ne nous a été donné avis d'aucune convention intervenue *ou* autorisée au cours de l'exercice écoulé à soumettre à l'approbation de l'assemblée générale en application des dispositions de l'article L 227-10 du code de commerce.

Fait à Paris, le 19 avril 2017

LE COMMISSAIRE AUX COMPTES
ORCOM PARIS



G. MONIER
Associé Responsable Technique